



RAPPORT DU MAIRE 2015

Chères citoyennes,
Cher citoyens,

Conformément aux exigences de l'article 955 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter le rapport du Maire sur la situation financière de l'année 2015.

1. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014

La vérificatrice externe, JaniqueÉthier CPA a confirmé que pour l'exercice 2014, la Municipalité réalisait un déficit de 67 000 \$. De plus, selon la vérificatrice, les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité.

Il est à noter que de ce montant, une somme de 45 000\$ non affectée aurait dû être transférée afin de réduire le déficit, il en est de même pour une somme de plus de 10 000\$ relative au congédiement de la Directrice générale.

2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2015

Les prévisions budgétaires indiquaient un léger surplus de 37 000\$. La situation en est tout autre. En effet, un déficit d'environ 74 000\$ est à prévoir pour la période se terminant le 31 décembre 2015. Les dépassements au niveau des dépenses sont attribuables dans un premier temps à des travaux d'urgence au niveau de la voirie (Lac Sam, chemin Farrellton), à l'amélioration de la signalisation routière, à des frais de services juridiques et à une mauvaise évaluation, lors de la préparation du budget 2015, des coûts des quotes-parts que l'on doit versées à la MRC ainsi que des coûts d'utilisation de l'essence (incendie, travaux publics).

3. LOI SUR LE TRAITEMENT DE DES ÉLUS MUNICIPAUX

En 2015, le traitement versé aux élus municipaux représente pour le maire 12 143,75\$ en rémunération et 6 071,88\$ à titre d'allocation de dépenses, alors que la mairesse suppléante reçoit 6 071,97\$ en rémunération et 3 035,94\$ d'allocations de dépenses, et les conseillers reçoivent 4 967,60\$ en rémunération et 2 483,80\$ à titre d'allocations.

4. ATTRIBUTION DES CONTRATS

La liste de tous les contrats octroyés en 2015 par la Municipalité est disponible pour consultation au Bureau municipal.

5. RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2015

Les orientations retenues par le Conseil 2015 étaient nombreuses, et plusieurs pouvaient s'échelonner sur plus d'un exercice financier. Dans les réalisations pour l'année 2015, notons en outre :

- * Préparation du schéma d'aménagement et de développement (SAD);
- * Amélioration du réseau routier (incluant la réparation des routes, l'émondage, la signalisation, le lignage, etc...);
- * Projets importants d'infrastructures routières :
 - Chemins du Lac Cardinal et du Lac Sam (fossés, ponceaux, rechargement, émondage, etc..)
 - Chemin Paugan (travaux d'assise du chemin, ponceaux, rechargement)
 - Chemin Paugan (sortie du barrage Paugan rechargement)
 - Chemin Paugan (installation de ponceaux à la hauteur du Parc-des-Chêtes)
 - Chemin Paugan (installation d'une glissière à la hauteur du Lac Pilon)
 - Chemin des Cantons (travaux d'assise du chemin, ponceaux, rechargement)
 - Chemin du Lac Tranquille, Légaré, Marleau et Boisvert (rechargement, ponceaux, émondage);
- * Mise à niveau des équipements pour les travaux publics;
- * Implication de la municipalité en supportant les bénévoles de notre communauté dans leurs projets (logistique, finances);
- * Ouverture du centre communautaire et culturel de Denholm;

6. ORIENTATIONS GÉNÉRALES 2016

À cette période de l'année, l'article 954 du Code municipal du Québec édicte au Conseil de procéder à la planification budgétaire de l'exercice financier suivant.

Les orientations suivantes guideront les membres du Conseil dans les choix budgétaires pour bien mener l'adoption du budget 2016.

- * Travaux pour l'adoption et la mise en place du schéma d'aménagement et de développement (SAD);
- * Projets d'infrastructures pour l'amélioration du réseau routier et des édifices municipaux en fonction de subventions accordées;
- * Travaux pour la révision du programme de gestions des matières résiduels (PGMR 2016-2020) : recyclage, compostage enfouissement...);
- * Poursuite des travaux pour un regroupement pour le service de sécurité des incendies;
- * Amélioration de nos interventions en environnement;
- * Révision de la réglementation municipale suite à l'adoption du SAD;

- * Poursuite des travaux pour l'amélioration du transport adapté et collectif;
- * Amélioration des services municipaux destinés à nos aînés.

7. CONCLUSION

Le budget 2016 devrait être adopté lors d'une assemblée extraordinaire du Conseil, le mardi 15 décembre 2015, à 19h, au Centre communautaire et culturel de Denholm.

Un remerciement aux conseillères et conseillers pour tout le travail qu'ils accomplissent. Je veux aussi souligner le travail exceptionnel de tout notre personnel.

Enfin, un merci tout spécial, à tous nos bénévoles qui se sont impliqués, sans calculer leur temps, aux niveaux des comités, organismes et activités. Leur apport est une grande richesse pour notre communauté.



Gaétan Guindon
Maire

